L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS,

JEUDI MATIN, 30 DECEMBRE.

Louisiane.

Meeting démocratique à St-Jean-Baptiste.

Nous recevons d'un correspondant le compte-rendu d'un meeting tenu à St-Jean-Baptiste avec les détails suivants que nous extrayons de sa lettre:

St-Jean-Baptiste, 27 déc. 1875.

Nous avons eu hier (dimanche) un immense mass meeting dans le but de nommer des délégués à la convention du 5 janvier. Notre paroisse sera représentée dans cette convention par ses citoyens les plus recommandables et par des hommes intelligents et patriotes, qui ont le sentiment de la situation et en comprennent les nécessités. Nous avons profité de cette réunion pour ré-organiser notre comité paroissial avec Mr M. A. Becnel comme président.

St-Jean-Baptiste aura à la tête de son comité un homme dont elle sera fière et qui a acquis dans la communauté un nom des plus honorables et qui est estimé et respecté de tous ceux qui le connaissent, sans distinction aucune. Il est doué d'une haute intelligence et prendra à cœur nos intérêts à l'approche de la campagne présidentielle.

Voici un aperçu du discours prononcé à notre meeting par l'honorable avocat James D. Augustin. Messieurs: "Je ne m'attendais pas, en venant ici ce soir, à l'honneur d'être invité à haranguer une assemblée des conservateurs démocrates de la paroisse St-Jean-Baptiste.

Au reste, vous ne vous attendiez pas à un discours, vous êtes des hommes d'action et quelques paroles explicatives sur la marche que vos délégués auront à suivre suffiront pour ce conseil de citoyens distingués réunis pour le bien de notre chère Louisiane. Il est indubitable que le parti national démocratique est la seule sauvegarde du pays contre les usurpations radicales qui ont miné nos institutions et appauvri le pays. Déjà l'espoir du triomphe nous sourit: la Chambre nationale et la Chambre de l'Etat sont conservatrices. Nos adversaires politiques essaient par la calomnie d'arrêter la réaction; ils accusent le parti national démocratique de favoriser la perpétuation du papier monnaie et d'être opposé à l'éducation publique—ils savent que l'intérêt de la poche et le fanatisme religieux sont de grands mobiles populaires—c'est à nous de prouver que ces accusations sont sans fondement: les conventions démocratiques de quelques Etats se sont prononcées différemment sur la question financière; nous laisserons à la Convention Nationale le soin d'établir les bases finales de la plateforme politique: nous avons pleine confiance dans son patriotisme et ses lumières. Quant à la Bible, nous ne voulons ni l'exclure ni l'imposer, mais la vieille planche anti-catholique du Know-Nothingisme est trop pourrie et percée à jour pour servir d'appui au radicalisme actuel."

Après quelques autres remarques vivement applaudies, l'orateur conclut son allocution en remerciant encore l'assemblée de l'avoir jugé digne de parler devant une réunion aussi imposante.

Les démocrates-conservateurs de la paroisse St-Jean-Baptiste, opposés au radicalisme se sont réunis en mass-meeting, dimanche 26 décembre 1875, à cinq heures P. M., au magasin de Max Becnel, esq.

Sur motion de Mr A. Becnel, Mr Octave Hymel a été nommé président et sur motion de James D. Augustin, esq., MM. Lucien Montégut, M. A. Becnel et Amélius M. Haydel, vice-présidents, et F. E. Smith, secrétaire.

Mr Octave Hymel en prenant son siège a remercié l'assemblée par quelques paroles et a expliqué le but du meeting.

Sur motion de M. A. Becnel, esq., James D. Augustin, esq., a été invité à haranguer le meeting; ce qu'il a fait d'une manière très chaleureuse, et il a été accueilli par de grands applaudissements.

Attendu, que le compromis connu en Louisiane sous le nom de compromis Wheeler, conçu et exécuté dans des intentions que nous n'entendons nullement suspecter, pour pacifier momentanément la législature de l'Etat, doit être cependant interprété dans un sens restreint, s'appliquer uniquement à la composition actuelle de la dite législature, n'avoir aucun effet rétroactif en faveur ou au profit du gouvernement d'Etat qui doit sa naissance à l'arrêt d'un juge prévaricateur et son maintien à l'appui des baïonnettes fédérales, et par conséquent ne conférer aucune légitimité au titre des détenteurs de fait des fonctions exécutives de l'Etat depuis l'année 1872.

Résolu, que nous adhérons pleinement aux principes et aux actes du parti de la démocratie nationale; que nous remettons en toute confiance à ce noble parti la garde de nos droits et la défense de nos intérêts, et que nous lui rendrons en dévouement ce que nous lui demandons en protection.

Mr. M. A. Becnel s'est ensuite levé et après quelques remarques pleines de vigueur, il a présenté les résolutions suivantes qui ont été adoptées à l'unanimité;

Attendu que nous, citoyens démocrates et conservateurs de la paroisse St. Jean-Baptiste, présentement réunis dans le but de choisir des délégués à la Convention d'Etat du 5 janvier, considérons le parti de la démocratie nationale des Etats-Unis, comme la seule organisation politique en état de lutter avec succès contre le gouvernement oppressif et corrupteur qui [illegible] dans une administration néfaste, les excès et les abus dont souffrent [illegible] la nation américaine en général et l'Etat de la Louisiane en particulier;

Attendu que par d'éclatantes revanches électorales le parti démocratique a recouvré son ancien prestige, a prouvé qu'il avait le pouvoir, aussi bien que la volonté de restituer bientôt aux populations asservies du Sud les droits et les libertés dont elles ont été privées si longtemps, de leur rendre cette gestion souveraine de leurs affaires intérieures et locales sans laquelle il ne saurait y avoir ni bonheur ni prospérité pour elles, et que le parti démocratique a démontré sa puissance en redevenant maître d'une partie de la législature nationale, la partie la plus importante, puisqu'elle émane directement du suffrage universel;

Résolu, que nous protestons plus énergiquement que jamais contre le gouvernement fédéral et ses tendances ambitieuses et centralisatrices, mais surtout contre le présent gouvernement d'Etat et contre le personnel d'une administration perverse qui s'écroulerait en un jour sous son propre poids sans le secours de la force matérielle et brutale qui nous l'a imposée.

Résolu que le compromis Wheeler n'est à nos yeux susceptible d'aucune extension aux résultats de l'élection de 1872 et que cette élection demeure une question réservée et toujours ouverte, le droit du peuple étant inaliénable et imprescriptible.

Résolu enfin, que nos délégués à la Convention du 5 janvier sont invités à porter à cette assemblée nos sentiments et nos vœux tels que nous venons de les formuler, et autorisés à y élire des délégués à la Convention nationale et à s'y associer à telles mesures ou déterminations générales qui seraient mises en discussion ou délibération dans l'intérêt du parti démocratique et conservateur que les dits délégués ont de notre part mission de représenter à la Convention Louisianaise du 5 janvier 1875. Sur motion de James D. Augustin Esq., dûment secondée et adoptée, il est résolu que pour aider au but de la présente campagne électorale, soit nationale soit d'Etat, cette assemblée doit nommer, et nomme de fait comme membres du comité exécutif démocratique-conservateur de la paroisse St-Jean-Baptiste les citoyens ci-après désignés, savoir: MM. M. A. Becnel, Président; Lucien Montégut, Amélius M. Haydel, Emile Méricq, James W. Godberry, L. D. Martin et Louis Chenet.

Résolu de plus, que Mr. M. A. Becnel, le président du dit comité, soit par les présentes accrédité comme le représentant de la paroisse St-Jean-Baptiste au Comité Central Exécutif d'Etat du parti Démocratique-Conservateur, siégeant à la Nouvelle Orléans.

Le président a été autorisé à nommer six délégués qui représenteront la Paroisse St. Jean-Baptiste à la Convention d'Etat du 5 janvier 1876.

Conformément à la dite autorisation unanime le président a nommé pour composer la dite délégation MM. M. A. Becnel, Amélius M. Haydel, Lucien Montégut, L. D. Martin, James W. Godberry et F. E. Smith.

Résolu que le compte rendu de ce meeting soit publié par le *Meschacébé*, l'*Abeille* de la Nouvelle-Orléans et le *New-Orleans Democrat*.

OCTAVE HYMEL, Président.

F. E. SMITH, secrétaire.

DONNÉE POUR RIEN A TOUT LE MONDE.—Achetez pour une piastre de Thé cette semaine au grand dépôt, rue du Camp No. 5, et vous aurez pour rien une magnifique boîte à thé.

10,000 superbes boîtes à thé seront données gratis au dépôt de thé rue du Camp No 5. Tout acheteur d'une piastre de thé ou plus, avant ou le 31 décembre courant, recevra une boîte à thé pour accompagner le thé qu'il aura acheté.

LES COURANTS D'AIR QUAND ON A CHAUD et les changements subits de température sont des sources prolifiques de pleurésies, de rhumes et d'inflammations de poumons comme conséquence, ainsi que d'autres affections pulmonaires. Si vous êtes assez malheureux pour être attaqué de rhume, ayez recours tout de suite à l'Expectorant du Dr Jayne. Ce remède vous délivrera non seulement de la toux et du rhume, mais il soulagera encore et fortifiera les poumons et les bronches et dissipera tout symptôme dangereux.

OFFERTE ET DONNÉE A TOUT LE MONDE.—Achetez pour une piastre de thé cette semaine au grand dépôt du thé, rue du Camp No 5, et vous recevrez une jolie boîte de thé gratis.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

L'élection primaire pour les délégués à la Convention d'Etat.

C'est aujourd'hui qu'a lieu l'élection primaire pour les délégués à la Convention d'Etat, qui se réunira à la Nouvelle-Orléans le 5 janvier prochain.

L'*Abeille* a expliqué déjà plus d'une fois toute l'importance de cette Convention, dont le but principal, le seul but, est de rétablir des faits qui ont été dénaturés, et de prouver que le peuple de la Louisiane n'a pas fait abandon de principes qui lui sont sacrés.

On comprend donc la nécessité de n'envoyer à cette Convention que des hommes, non seulement honnêtes,—cela va sans dire,—mais capables en même temps d'avoir des idées et de les exprimer.

La pureté de caractère est sans doute le point principal, mais il faut aussi de l'intelligence et de la vigueur, sans cela l'assemblée tomberait dans le crétinisme et n'accomplirait pas l'œuvre que l'on attend d'elle.

Il faut, par conséquent, que les délégués soient honnêtes, intelligents, énergiques, et surtout, dévoués à la chose publique.

C'est peut-être beaucoup demander; mais il y a certainement à la Nouvelle-Orléans assez d'hommes qui réunissent toutes ces qualités-là.

Que ne les choisit-on pas tout d'abord? Le grand défaut, la grande faute des citoyens de la Nouvelle-Orléans, est de s'abstenir de toute participation dans les élections primaires, dont dépendent toujours les élections générales.

Les uns agissent ainsi par apathie, les autres par fierté; mais tous, en s'abstenant, permettent aux intrigants de contrôler la masse ignorante des électeurs.

Après cela, ces mêmes citoyens sont les premiers à se plaindre qu'ils sont mal représentés, et déclarent, à qui veut les entendre, que la politique est une chose dégoutante.

La politique d'abstention est aussi dégoûtante, puisque c'est justement grâce à elle que les wards de la ville sont souvent contrôlés par des éléments qui devraient être relégués tout à fait au second plan.

Pourquoi donc faut-il toujours que les hommes de famille, des citoyens bien connus, dont la réputation est sans tâche, s'effacent sans cesse pour faire place à ceux qui ne les valent pas sous aucun rapport?

Nous avons vu plusieurs listes de noms pour les délégués, à l'élection desquels on doit procéder aujourd'hui. Il y a de bons noms, mais il y en a aussi de parfaitement nuls, et d'autres qui sont très mauvais, tandis que tous devraient être excellents.

Il est donc nécessaire que tous les bons citoyens, tous les vrais démocrates, tous les vrais conservateurs, aillent voter aujourd'hui, dans leurs wards respectifs, pour ces délégués qui doivent représenter le peuple de la Nouvelle-Orléans à la prochaine convention d'Etat.

Agir autrement, c'est manquer à son devoir et c'est méconnaître ses propres intérêts, car c'est permettre que de faux représentants du peuple soient nommés à la convention,—des représentants qui ne *représenteront* rien, sinon les intérêts égoïstes de leur petite clique.

Dans les wards où il y a plusieurs listes de délégués, il faut choisir les meilleurs noms et effacer impitoyablement les autres.

L'avenir de la Louisiane dépend peut-être de l'action de cette Convention; et il faut que ceux qui nous représenteront puissent parler hardiment, comme il convient à des patriotes, sans que nous ayons à rougir plus tard de leurs paroles, qui nous engageront tous, puisque c'est nous qui aurons nommé ces délégués qui sont chargés d'exprimer les sentiments de la grande masse de nos concitoyens.

Comité législatif à l'Hôtel de Ville.

Un comité nommé par le caucus des membres conservateurs de la chambre des représentants a eu une conférence, hier soir, avec les administrateurs de la ville, dans le salon du maire, relativement aux bills de réforme qui doivent être présentés à la législature pendant la session de 1876.

Plusieurs projets de lois ont été soumis et discutés, et le comité législatif a donné aux administrateurs l'assurance qu'il ferait tout en son pouvoir pour faire abolir les lois odieuses qui entravent actuellement l'administration des affaires municipales.

Club dramatique des Variétés.

Les membres de ce club se sont réunis hier soir pour procéder à l'élection de leurs officiers.

Voici quel a été le résultat du scrutin: Président, J. M. Conway; vice-président, A. M. Lliambias; secrétaire, Ben A. Michel; secrétaire financier, A. F. Michel; trésorier, Carlton B. Fish; directeur, A. H. Brown.

Comité d'arbitrage: Max Stern, président; B. W. Belden, E. A. Coull.

Nomination de l'Auditeur de Comptes.

Mr Charles Clinton qui a rempli les fonctions d'auditeur des comptes, depuis janvier 1873, quoiqu'il n'ait jamais été élu comme tel, ayant été mis en accusation par la Législature de la Louisiane et devant être jugé par la Cour criminelle, a jugé prudent de donner sa démission pour éviter la honte d'une expulsion. On ne se serait pas attendu à cet excès de susceptibilité de sa part, mais le fait est là et ne peut pas être mis en doute.

Mr Kellogg, qui remplit les fonctions de gouverneur, a accepté dans le temps la démission de Mr Clinton, et ayant attendu jusqu'au moment fixé pour la réunion de l'Assemblée Générale, vient de se décider à remplacer son complice,—l'homme qu'il a aidé à commettre toutes les fraudes en vertu desquelles le peuple de la Louisiane a été dépouillé du gouvernement librement choisi par lui.

Le remplaçant de Charles Clinton, le nouvel auditeur *de facto*, est un Mr George B. Johnson, un ex-officier confédéré, dit-on,—devenu radical, pour avoir des places,—qui a été depuis cinq années collecteur de taxes du premier district, et qui doit avoir amassé une fortune assez considérable, s'il a fait comme tous ses collègues.

M. Clinton est-il remplacé avantageusement, demandera-t-on?

Mon Dieu, nous craignons bien que non, car, règle générale, les radicaux se succèdent, se ressemblent et se valent.

Chasseur perdu et retrouvé.

Un jeune chasseur qui était allé, dimanche, chasser dans une prairie et qui s'était séparé d'un compagnon avec lequel il était en chasse, a disparu et n'a été retrouvé que mardi matin dans un trou de la prairie où il était envasé sans pouvoir se retirer. Son compagnon, après l'avoir vainement attendu à la station du chemin de fer, était revenu en ville, croyant son ami simplement attardé ou égaré; mais celui-ci n'ayant pas reparu, des recherches ont été faites dans la prairie, et ce n'est que mardi matin qu'elles ont abouti à la découverte de l'imprudent chasseur qui s'était aventuré dans la prairie, sans en connaître les dangers. Il est resté toute la nuit de dimanche et la journée et la nuit de lundi dans une triste position. Heureusement, pour lui, le temps était doux, sans quoi il eut encore plus souffert. On espère que sa mésaventure n'aura pas de suites fâcheuses.

Les voleurs.

Des voleurs se sont introduits, hier matin, entre une et cinq heures, dans la résidence de Mme Golding, sise à l'angle des rues Port et Royale, et après avoir fureté partout dans la maison, ont trouvé des bijoux, dans une coupe placée sur une table dans la chambre à coucher de Mme Golding, et les ont emportés, sans avoir été découverts.

Les bijoux sont évalués à $300.

Les voleurs sont entrés par le balcon, qu'ils ont escaladé.

La police de sûreté a été avertie, et deux bons détectives ont été mis sur les traces des filous.

Un petit garçon puni.

Nous avons parlé dans le temps de la nouvelle ordonnance révisée de la ville, pour la protection des lignes de chemin de fer urbain.

En vertu de cette ordonnance, de date récente, un petit garçon, nommé Henry D. Miller, âgé de treize ans, qui se tenait accroché derrière un char de la ligne de la rue Jackson, a été arrêté hier matin et conduit à la *Calaboose*.

Terrible accident.

Vers huit heures et demie, hier matin, un homme du nom de Pat. Welsh, employé par la Compagnie du gaz, travaillait à l'angle des rues Dumaine et Bourgogne. Il était chargé de réparer un tuyau où il y avait une fuite, et comme il fallait qu'il descendit pour cela dans une sorte d'excavation faite en déplaçant les pavés de la rue, lorsqu'il s'est trouvé au fond, il a eu la malheureuse idée de se servir d'une allumette afin de mieux voir. Le gaz qui s'était accumulé en cet endroit a pris feu, et le pauvre homme entouré de flammes, a été brûlé d'une façon horrible.

On l'a envoyé à l'Hôpital de Charité dans un triste état.

Arrestation d'un faux officier de l'armée des Etats-Unis.

Un jeune homme du nom de F. S. Davidson, a été arrêté hier matin, par l'agent Welsh de la police de sûreté, en vertu d'un affidavit signé par Mr. E. H. Levy, un courtier de la rue du Carondelet, accusé d'abus de confiance.

Il paraît que Davidson, qui a fait du service dans l'armée des Etats Unis, à San Antonio, Texas, mais qui a été chassé pour ivrognerie, s'est présenté au bureau de Mr. Levy, le 17 et le 20 de ce mois, et a obtenu de celui-ci la somme de $143, comme avance sur son traitement d'officier pour le mois de décembre.

Mr. Levy a découvert la fraude avant-hier, et a fait arrêter Davidson.

Une victime.

Un procès singulier a été jugé hier, devant la Cour Criminelle Supérieure. Il s'agissait de prouver que William H. Carter, enfermé depuis le mois de juillet 1874 à l'asile des aliénés, en vertu d'un ordre du juge Miller, de la cour municipale du quatrième district et sur le certificat du docteur J. S. Clark, médecin de la ville, est sain d'esprit comme de corps.

Carter est sorti victorieux de cette épreuve, car le juge Steele, après l'avoir interrogé minutieusement, a donné l'ordre d'élargissement, en déclarant que Carter ne pouvait pas être détenu simplement par le fait de la décision d'un recorder. Carter dit qu'il a été enfermé comme fou à l'instigation de sa sœur.

TEMPERATURE.—29 décembre 1875.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit	Centigrade
6 A. M.	73	23
12 M.	78	25
3 P. M.	85	27
6 P. M.	76	24

DEPECHES Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles Européennes.

FRANCE.

Discussion à l'Assemblée de France.

Paris, 29—La discussion sur le projet de loi relatif à la presse a continué dans l'Assemblée. Toutes les clauses ayant directement trait à la presse ont passé sans modification. Un débat animé a suivi sur les clauses concernant la levée de l'état de siége.

Mr Challemel Lacour, député radical des Bouches du Rhône, a demandé que l'état de siége fût levé dans toute la France. Le gouvernement, a-t-il dit, désire le maintenir dans les grandes villes parce qu'elles sont trop fortement républicaines.

Le ministre Buffet a déclaré que le gouvernement ne comptait pas influencer les élections. Il désire simplement empêcher dans les grandes villes les manifestations qui seraient de nature à jeter l'inquiétude et l'alarme dans tout le pays pendant les élections. La proposition de lever l'état de siége dans toute la France a été rejetée par 377 contre 329.

Les propositions du gouvernement de maintenir l'état de siége à Paris, Versailles, Lyon et Marseille, ont été votées séparément pour chaque ville et ont été adoptées par de fortes majorités. Il y a eu pour la continuation de l'état de siége à Paris 381 contre 272.

Le gouvernement a retiré une proposition pareille pour Alger.

M. Gambetta a déclaré, au nom de ses amis, que bien que le projet de loi fut détestable, la gauche l'accepterait pour assurer au moins une levée partielle de l'état de siége. Le projet sur la presse a passé par un vote presque unanime.

L'Assemblée a commencé à discuter le rapport du comité sur la dissolution.

ESPAGNE.

Madrid, 29.—L'élection générale est fixée pour le 20 janvier. Les Cortès s'assembleront le 15 février.

Madrid, 29—Les généraux Quesada et Campos sont attendus ici.

ANGLETERRE.

Londres, 29—Une dépêche rapporte que les princes d'Orléans ont pris la résolution de ne siéger ni au Sénat ni à la Chambre des députés. Le duc d'Aumale a écrit une lettre où il refuse la nomination pour l'une ou l'autre Chambre.

Roches Point, Irlande, 29.—Le vapeur Amérique, qui a été dernièrement désemparé en mer, est parti pour le Hâvre.

ALLEMAGNE.

Berlin, 29.—Le projet de l'Autriche pour la pacification des provinces turques, préparé tout récemment par le comte Andrassy, premier ministre, n'a pas encore été envoyé aux Grandes Puissances par quelque raison inconnue. On rapporte que si l'on est d'accord sur le contrôle que les Puissances doivent exercer en commun, l'Autriche et la Russie négocient sur la manière de l'exercer.

WASHINGTON.

Washington, 29.—Le collecteur du Revenu, Shaughnessy, à Jackson, Miss., ayant télégraphié au commissaire du Revenu que son député W. B. Redmond, était empêché par des corps d'hommes armés de remplir ses devoirs officiels et qu'il était poursuivi de comté en comté, le Président, sur l'assurance que le rapport était exact, a ordonné à l'officier commandant le département du Sud de fournir une force de cavalerie suffisante pour mettre les hommes du fisc fédéral en état de collecter le revenu.

Washington, 29.—Il est vrai, comme l'a dit une dépêche de Vienne, que le secrétaire d'Etat a adressé aux gouvernements européens une circulaire sur les affaires cubaines, et aussi une copie à l'Espagne. On ne peut en obtenir la teneur des sources officielles ici.

Washington, 29—Le département de la marine a un rapport de l'officier commandant le steamer des Etats-Unis Tuscarora daté du 4 octobre 1875, devant Honolulu. Le Tuscarora a quitté San Francisco le 3 novembre et est arrivé devant Honolulu le 29.

Le capitaine Miller dit: Je partirai d'ici le 6 courant pour exécuter les ordres du département du 14 octobre, en faisant des sondages en profonde vers l'Australie, espérant être à Brisbane vers le milieu de février ou avant. J'ai appris ici que les Anglais avaient mis fin à l'enlèvement des indigènes. Un capitaine Hays, qui s'était pendant nombre d'années occupé de ce commerce, a été arrêté par les autorités espagnoles aux Ladrone Islands.

Observations Météorologiques.

Washington, 29.—Probabilités pour le Sud-Ouest, baisse et hausse de baromètre, temps plus chaud suivi de vents du Nord. Pour le Sud, temps plus chaud, avec nuages et vents du Sud-Ouest.

NEW-YORK.

New York, 29.—Une dépêche de Vienne au *Herald* dit que le secrétaire d'Etat a transmis à chaque gouvernement européen une circulaire datée de Washington, demandant l'expression des vues de chaque Exécutif étranger sur la question de l'intervention américaine à Cuba.

L'objet est d'obtenir des données utiles pour le prochain message dont Grant compte envoyer au Congrès. Tous les gouvernements étrangers ont répondu d'une manière satisfaisante. L'Angleterre est prête à endosser le mouvement d'intervention dès aujourd'hui. Les autres nations sont disposées à appuyer l'intervention, mais hésitent à prendre l'initiative.

New-York, 29—Une dépêche de Madrid dit que le comte Prince Rosteo s'occupe officiellement à Paris d'arranger le retour de la reine Isabelle en Espagne. Le roi Alphonse s'oppose à la volonté du ministère à ce sujet. Il dénie le cabinet, déclarant que les ministres peuvent se retirer s'ils veulent, mais que sa mère doit avoir un asile en Espagne. Sa résidence sera à Valladolid, par la raison que Madrid ne serait pas une place sûre pour elle en ce moment. On croit que cette question a été imposée par Isabelle à son fils. Les résultats peuvent en être désastreux. L'armée espagnole sera divisée immédiatement si l'ex-reine prend part aux affaires d'Etat. Le retour d'Isabelle causera même la perte de Sagosta.

Mort d'un centenaire.

New York, 29.—Le Rév. Henry Bolhen, le plus ancien prêcheur de l'Eglise méthodiste, en ce pays et probablement le plus vieux membre du clergé du monde, est mort hier chez sa petite-fille près de Richmond, Staten Island. Il avait cent ans et sept mois. Il prêchait encore quelques jours avant sa mort.

L'Ordre de l'Union Américaine.

New York, 29.—Ce qui suit est le résumé des principes de cet Ordre:

1° Nous acceptons la Bible comme la base de tous les gouvernements moraux religieux et de l'éducation publique.

2° Nous appuyons sans hésiter la constitution et le gouvernement des Etats-Unis et des divers Etats.

3° Nous demandons que le système actuel de l'organisation de nos écoles gratuites soit maintenu intact.

4° Nous demandons qu'aucune partie des fonds publics ne soit employée à soutenir ou maintenir des écoles ou des institutions quelconque de secte.

5° Nous sommes opposés à toute intervention d'un corps ecclésiastique dans les affaires publiques; mais nous ne faisons la guerre à aucune croyance religieuse. Nos vues sont simples et nous les livrons à la publicité. Nous ne voulons nous mêler ni du troisième terme, ni de démocratie ou de républicanisme, ni de papier-monnaie ou d'espèces sonnantes, ni de whiskey licite ou non; tout cela est en dehors de notre objet et de notre plan.

Pour propager nos idées, nous n'entendons employer que des moyens légaux et honnêtes. Nous espérons avoir la coopération et l'appui de millions et de millions d'hommes graves, courageux, sensés, aimant leur pays et le mettant au-dessus de tous les intérêts et passions de parti, de secte ou de classe.

Par ordre du comité nationale,
GEO. D. WEEKS, Président,
HENRY T. HOLT, de Brooklyn, N. Y., Secrétaire.

New-York, 29—La nouvelle barque Stonewall Jackson est arrivée aujourd'hui de Boston. Le monde s'est attroupé et le 8e d'artillerie a fait une salve en son honneur. Elle a été visitée par nombre de citoyens notables dans la soirée.

New York, 29.—Arrivés, Glen Lyon, Egypt, State of Nevada, City of New York. Arrivés à destination, Norris, Towanda, Frenier, Royal, Minstrel, Savannah, Leamington, Kate, Borriol, Iena, Joven Enrique et England. Sur retour Bertha pour la Nlle-Orléans.

New York, 29—Arrivé à destination, le Holland.

New York, 29—Arrivés à destination, le Somerset et Andican.

BOSTON.

Charley Ross.

Boston, 29—Des dépêches de Concord et de St-Albans disent qu'un jeune garçon, répondant au signalement de Charley Ross, a été mis sur le train de Montréal à Nashua hier soir par quelques gens qui ont oublié de lui donner un billet de passage. Il a donné un autre nom tout d'abord, mais il a déclaré finalement que ces mêmes gens lui avaient fait dire des choses fausses et que son vrai nom est Ross.

Il a dit qu'il demeurait à Philadelphie; qu'il avait été enlevé pendant qu'il s'amusait avec son frère Eddie et que le nom de sa mère était Annie. Son extérieur et son histoire ont fait une si forte impression sur les personnes qui étaient chargées de lui qu'elles ont l'intention de communiquer avec Mr. Ross.

Boston, 29.—Nathaniel Carr, négociant de cette ville, était à examiner une boîte contenant $50,000 de bons et de papiers venant du caveau de la Banque nationale de Beachstone quand son attention ayant été détournée par des étrangers, la boîte a été volée. Sept mille piastres du contenu ne sont négociables. Le reste est en bons de chemin de fer et autres bons qui peuvent être remplacés.

ALBANY.

Albany, 29—L'auditeur Thayer a été suspendu de ses fonctions.

PHILADELPHIE.

Philadelphie, 29.—En commémoration de l'Indépendance Américaine une réunion des chevaliers du Temple des Etats-Unis aura lieu en cette ville le 30 et le 31 mai et le 1er juin 1876. Une grande parade se fera le 1er juin. On pense que des chevaliers, venus de toutes les parties du globe, y assisteront.

SAN FRANCISCO.

San Francisco, 29—Une dépêche de San Diego dit que la véritable histoire de l'incursion à Campo commence à se révéler. Presque toute la population mexicaine de ce canton est impliquée et aurait partagé les dépouilles en cas de succès.

Des nouvelles récentes de Tucson disent que dans un combat entre les forces de l'Etat et les troupes révolutionnaires dans la Sonore, à 25 milles au sud de la frontière, les premières ont été défaites avec une perte de 10 tués et nombre de blessés et de prisonniers. Les révolutionnaires marchent sur Hormosillo. La plupart des Américains sympathisent avec eux par la raison qu'ils représentent les meilleures classes de la Sonore.

WILKSBARRE.

Suspension de travaux dans les mines de charbon.

Wilkesbarre, Pennsylvanie, 29—Il paraît à peu près sûr maintenant qu'il y aura une suspension de travail dans la région du charbon de Wyoming, et qu'elle commencera dans les premiers jours de janvier.

Le grand amoncellement de charbon et la douceur de l'hiver sont une des raisons. Mais il y en a une autre, les réparations à faire dans les mines. La suspension, néanmoins, ne durera pas plus de quinze jours ou trois semaines et ne s'étendra pas aux opérateurs individuels de la vallée. Leur intention est de continuer les travaux. Les mineurs sont irrités de la réduction prochaine de 10 0/0 sur leurs gages; mais il n'y a pas de raison pour cela.

BALTIMORE.

Lecture de Tilton.

Baltimore, 29.—Theo. Tilton a fait une lecture au temple maçonique aujourd'hui. Son sujet était le problème de la vie. La salle était à moitié pleine; 600 personnes environ s'y trouvaient, des messieurs pour la plupart. Il a plu pendant tout le temps de la lecture qui a duré deux heures. Tilton a été fréquemment applaudi.

UTICA.

Utica, 29—Lodicia Fredenburg et son fils ont obtenu un répit.

MOUVEMENTS DE BATEAUX.

Cincinnati, 29.—Temps clair et doux. Parti, le Thos. Sherlock, pour la Nlle-Orléans.

St. Louis, 29.—Arrivé, Grand Lake, de la Nlle-Orléans. Parti, Grand Lake et barges pour la Nouvelle-Orléans. Temps, alternativement clair et nuageux, et très doux.

Cairo, 29—Arrivés, Peytona et Belle of Shreveport de la Nouvelle Orléans. Partis Carrie Kountz et Turner pour la Nouvelle Orléans. Temps nuageux et humide. Mercure 48.

Louisville, 29—Temps doux.

Pittsburg, 29—Temps clair et agréable.

Memphis, 29—Temps chaud et pluvieux. Arrivé, Mary Bell de la Nlle Orléans. Partis, Atlantic et barges, Cherokee et Maude pour la Nlle-Orléans.

PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 29.—Arrivés, le brick américain Prairie Rose, en 5 jours de la Havane; le navire anglais Elizabeth Dougall, en 48 jours de Liverpool; le navire anglais Sally, en 54 jours de Sharpness Point; le navire norvégien Herloff Herloffson, en 11 jours de St. Thomas.

Marchés étrangers.

Liverpool, 29, midi et demi—Coton calme. Mid. uplands 6 15[16. Orléans 7 3[16. Vente approximative 10,000 balles.

Londres, 29, 2 heures et demie—Consols au comptant 94 15[16, à terme, 94.

Paris, 29—Rentes 65,80.

Marchés Américains.

New York, 29, midi et demi.—Or, 113 1[8.

Coton plat. Ordinaire 10 1[2. Bon ordinaire 11 11[16. Low mid 12 11[16. Mid 13 1[8. Orleans et Texas 13 7[16.

A livrer, low middling pour janvier 13 à 13 1[16, février 13 1[4 à 13 5[16, mars 13 1[2 à 13 9[16, avril 13 3[4 à 13 13[16, mai 13 15[16 à 14; juin 14 3[16 à 14 1[4; juillet 14 3[8 à 14 7[16, août 14 7[16 à 14 1[2.

New York, 29, midi—Fonds plats et en baisse. Argent 6. Change, long à 4,85 1[2. Court 4,89. Gouvernements plats et fermes.

New-York, 28 au soir.—Coton plat. Midding 13 1[4 à 13 7[8. Vendu 3041 balles. Exporté en Angleterre, 2,274. France, 971. Continent, 4768. Manche, 1380.

A livrer ferme. Vendu 82,000 balles aux cotes suivantes: pour janvier, 13 3[32 à 13 1[8; février, 13 3[16 à 13 11[32; mars, 13 9[16 à 13 19[32; avril, 13 13[16 à 13 27[32; mai, 14 5[32 à 14 1[16; juin, 14 1[4 à 14 9[32; juillet, 14 13[32 à 14 15[32; août, 14 1[2 à 14 9[16.

New-York, 29, au soir—Argent actif à 7. Sterling plat 4.85 1[2. Gouvernements plats et forts. Nouveaux 5, 116 3[4.

Les Douanes ont fait 187,000.

BULLETIN FLUVIAL.

Memphis, 29.—Le fleuve a monté de 20 pouces.

Cincinnati, 29.—Rivière, 46 pieds et montant toujours.

St-Louis, 29.—Le niveau du fleuve est stationnaire.

Cairo, 19.—Rivière, 24 pieds 2 pouces—montant.

Evansville, 29.—Rivière, 21 pieds—montant rapidement.

Louisville, 29—L'Ohio monte à raison d'un pouce et demi par heure.

Pittsburg, 29—Rivière, 15 pieds 6 pouces—baissant.

Magnifique thé noir, vert ou mêlé pour une piastre la livre au grand magasin de thé, rue du Camp No 5. Tout acheteur d'une livre ou plus recevra gratis une belle boîte à thé.

BOIS DE CHARPENTE, ETC.—Nous appelons l'attention des constructeurs de navires et de maisons, des charpentiers, charrons etc., sur l'annonce de Mr A. W. Moffett, marchand de bois de charpente de tout genre, dont le chantier et le moulin sont sur la levée, au pied de la rue Crossman.

L'Union des Propriétaires.

Résolutions adoptées le jeudi 11 novembre, par le meeting des 10eme et 11eme Wards:

Attendu, que le but principal, l'unique but, pour ainsi dire, de l'Union des propriétaires fonciers est d'obtenir une réduction permanente dans le taux et dans le montant de la taxation, afin qu'elle ne dépasse pas un et demi pour cent, dont un pour cent pour l'Etat, et de limiter l'assessement à soixante pour cent de la valeur réelle au comptant des biens fonciers; et attendu qu'une pareille réduction et une pareille limite sont absolument nécessaires pour la protection de la propriété, et sont également nécessaires pour garantir aux créanciers publics le paiement intégral de toutes les dettes de l'Etat et de la ville, honnêtement contractées;

Résolu, Que nous invitons tous les contribuables de l'Etat et de la ville, quelque soit le parti politique auquel ils appartiennent, à unir leurs efforts aux nôtres, afin d'abolir le système des licences, de s'opposer au maintien des monopoles et de réduire les dépenses de l'Etat et de la ville à leur plus simple expression, en n'accordant que ce qu'il faut strictement pour un gouvernement honnête et économique; pourvu, que dans aucun cas, la taxe locale ne dépasse un pour cent, et la taxe d'Etat un demi d'un pour cent d'après un assessment de soixante pour cent sur la valeur au comptant de la propriété, afin également de révoquer toutes les lois contraires aux intérêts des propriétaires fonciers, d'encourager l'industrie sous toutes ses formes, ainsi que l'agriculture et le commerce; et afin aussi de défendre qu'une corporation puisse se servir du crédit de l'Etat, d'une ville ou d'une paroisse pour contracter une dette.

Résolu; Que nous sommes décidés à éplucher avec soin la liste de nos dettes et à étudier avec non moins de soin les lois en vertu desquelles elles ont été contractées; et que nous sommes opposés au paiement d'aucune dette illégale, soit qu'elle ait été contractée par l'Etat ou par une des paroisses de l'Etat.

Résolu que nous engageons nos concitoyens de chaque ville, bourgade ou paroisse, de cet Etat, sans distinction de parti, à nous donner leur appui et leur assistance cordiale en face de la réduction des taxes, dans l'intérêt de toutes les professions, de tous les métiers, de toutes les nationalités et de toutes les races dans notre malheureux Etat.

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.
H. C. BERNARD, à Brulé Landing, Ouest Bâton Rouge.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître-de-Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
H. DUPUY, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLEIX, à Natchitoches.
M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-Poste Plaquemines, paroisse Iberville.
C. ROBERT, Franklin, paroisse Ste-Marie.
F. DAMARE, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont-Breau.
A. DURIO, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand-Coteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.
A. NEVEU, Vermillionville.
LAURENT CHERI, Plaquemines, (Iberville).
A. ROYER, Moreauville, (Avoyelles).
R. RIOULFI, Houma (Terrebonne).
SELVAIN LEHMAN, Maître-de-Poste à Johnville (Texas).
WM. HUDSON, à Joannerette, paroisse Ste-Marie.
EDGARD DELERY, Baie St-Louis, (Miss)

Convention d'Etat.

Bureaux du Comité Central Démocrate et Conservateur d'Etat de la Louisiane, Nlle-Orléans, 28 octobre 1875.

A une réunion du Comité Central Démocrate et Conservateur d'Etat, tenue le 21 courant, dans le salon P. de l'Hôtel St-Charles, en cette ville, conformément à la Convention de son président, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

Résolu, Que sans égard aux affiliations antérieures de parti, tous ceux qui sont opposés au parti radical en Louisiane et au maintien du présent gouvernement usurpateur de l'Etat, sont instamment invités à réunir tous leurs efforts afin de tenir une Convention d'Etat, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le 1er mercredi de janvier 1876.

Résolu, Qu'en faisant cet appel le comité n'a pas l'intention de remettre en question l'ajustement Wheeler, en ce qui regarde la composition de la Chambre des Représentants actuelle.

Résolu, Que les membres de ce comité se soumettent à sa décision en ce qui concerne la convocation d'une Convention, et recommandent à leurs constituants de reconnaître le dit appel.

Résolu, Que la base de la représentation dans la Convention sera comme suit, savoir: Chaque ward de la paroisse d'Orléans et chacune des autres paroisses de cet Etat auront droit à un délégué pour chaque 200 votes donnés à la dernière élection pour l'honorable J. C. Moncure pour Trésorier d'Etat et à un délégué additionnel pour toute fraction au-dessus de 100 votes donnés.

En conséquence, les paroisses et wards de la ville de la Nouvelle-Orléans auront droit à la représentation, savoir:

Ascension	4	St-Charles	1
Assomption	4	St-Hélène	3
Avoyelles	6	St-Jean Baptiste	3
Baton Rouge	8	St-Jacques	3
OuestBatonRouge	2	St-Landry	16
Bienville	4	St-Martin	5
Bossier	5	Ste-Marie	5
Caddo	11	St-Tammany	3
Calcasieu	6	Tensas	1
Caldwell	3	Terrebonne	5
Caméron	1	Tangipahoa	3
Carroll	1	Union	3
Catahoula	4	Vermillion	3
Claiborne	7	Washington	2
Concordia	1	Webster	2
De Soto	6	Winn	2
Est Féliciana	4		
Ouest Féliciana	3		243
Franklin	2	ORLEANS.	
Grant	2	1er Ward	10
Iberie	6	2nd Ward	12
Iberville	4	3ème Ward	17
Jackson	3	4ème Ward	8
Jefferson	4	5ème Ward	11
Lafayette	5	6ème Ward	8
Lafourche	10	7ème Ward	10
Lincoln	5	8ème Ward	4
Livingston	3	9ème Ward	9
Madison	1	10ème Ward	12
Morehouse	3	11ème Ward	11
Natchitoches	8	12ème Ward	5
Ouachita	4	13ème Ward	5
Plaquemines	3	14ème Ward	5
Pointe Coupée	3	15ème Ward	5
Rapides	8	16ème Ward	1
Rivière Rouge	1	17ème Ward	1
Richland	4		
Sabine	4		132
St-Bernard	1		243

Nombre total de Délégués... 375

R. H. MARR, Président.
OSCAR ARROYO, Secrétaire.

RÉSOLUTIONS DU COMITÉ CENTRAL D'ETAT.

Ayant déjà publié un compte-rendu assez complet de la séance du 21 octobre du comité central d'Etat, nous ne croyons pas nécessaire de reproduire le procès-verbal officiel de cette séance, dont Mr Marr nous a fait adresser une copie, mais nous reproduisons les deux résolutions suivantes qui ne figurent pas dans le document qui précède et qui ont été adoptées.

Résolu, que le désir du peuple de l'Etat, appartenant au parti Démocratique et Conservateur, est que tous les moyens constitutionnels soient employés dans les deux Chambres du Congrès national, dans le but de régler la question de la Louisiane et de faire reconnaître le gouvernement de McEnery.

Résolu qu'une copie de cette résolution soit adressée à chacun des représentants de la Louisiane pour être soumise aux deux Chambres du Congrès.

Attendu qu'on s'est plaint que le recensement de la population a été fait frauduleusement et incorrectement dans plusieurs paroisses de l'Etat;

Résolu, que les comités exécutifs de paroisse dans tout l'Etat soient requis de réviser le tableau de recensement qui a été préparé dans leurs paroisses respectives, afin de pouvoir fournir une liste complète de toutes les additions frauduleuses ou des omissions volontaires qui ont été faites.

Résolu, que ces listes de révision soient adressées par chaque comité de paroisse à l'honorable R. H. Marr, président du comité central d'Etat du parti Démocratique et Conservateur, afin que tous les renseignements pouvant affecter la répartition équitable des districts puissent être compilés et soumis à l'appréciation de la législature.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 29 Décembre 1875.

Comptoir d'échanges (Clearing-House) de la Nouvelle-Orléans.

	Exchange	Balance
25 Déc.	(Jour de Noël)	
27 Déc.	$2,027,962 16	$204,182 41
28 Déc.	3,113,742 06	399,162 33
29 Déc.	1,877,206 00	119,387 68
Jusqu'ici cette semaine	$7,018,911 13	$682,782 42
Même temps la semaine dernière	9,719,257 16	1,178,607 38
Total la semaine dernière	13,977,874 28	1,558,529 15
Total la semaine précédente	13,355,718 20	1,353,325 81

Le dividende semi-annuel qu'a déclaré la banque nationale de l'Etat est de quatre pour cent.

Nous continuons de coter les excellents billets à — à 9 pour cent par an; les Nos 1 à 19 à 11; les Nos 2 à 15 à 10. Le papier hypothécaire de premier ordre est toujours à 9 à 10 pour cent par an; celui de second ordre est encore entièrement nominal.

L'or a ouvert à 112 5[8 à 112 7[8 contre 113 à New-York; il n'a pas manqué d'acheteurs et a fermé aux taux d'ouverture sur les deux places, après avoir touché 113 1[8 à New-York. Les transactions comprennent $53,000, dont $2000 à 112 1[2, $5000 à 112 5[8, $4000, $5000, $10,000, et $10,000 à 112 3[4, $1000, $3000 et $8000 à 113 7[8, $1000 et $4000 à 113.

On n'a pas annoncé de ventes d'argent; et il y a eu baisse à cause du ralentissement de la demande. Les demi-piastres américaines ont été à 107 1[2 à 108 1[2 contre 108 1[2 à 109 1[2, hier; les piastres mexicaines, à 94 1[2 à 94 3[8 contre 95, hier.

Les offres de change étranger ayant été modérées et la demande bonne, le sterling a haussé de 1[2 cent ou 1[10 pour cent, et les francs 1 1[8 pour cent. Les opérations embrassent 55,500 livres, dont 200, connaissement à 543, 1500 do à 543 1[8 à 543, 7000 do, 12,500 do, clear No 1 à 543, 11,000 do à 543 à 543 1[2, 500 de banque à 546.

Dans les francs, les seules ventes annoncées sont: 375,000, en change de commerce à 4.65 à 4.61 3[8 et 100,000 à 4.63 3[4. A la clôture, les traites sterling étaient cotées à 542 à 543 le connaissement et le clear No 1, — à 546 les traites des banques et — à 549 1[2 le taux des banques aux comptoirs; les francs, à 4,65 à 4.63 3[4 les traites de commerce et nominales celles des banques.

Le change à vue sur New-York n'a pas été abondant. La demande ayant été assez animée, le change de commerce avait légèrement haussé à la clôture. Les ventes se sont élevées à $95,000 dont $25,000 en change de commerce et $30,000 de banques, à 1[2 pour cent d'escompte, $15,000 en change de commerce à 15[32 et $25,000 de banquiers à 7[16; $15,000 en change de commerce, à trente jours de vue, sur New York, à 1[2 pour cent d'escompte, et $10,000 en change de commerce, à vue, sur Providence, à 9[16.

Depuis quelques jours, plus de 150 actions de l'ancienne compagnie de gaz de la Nlle-Orléans ont été vendues à des conditions particulières.

Les bons de la ville ont été calmes et n'ont pas varié. Aucune vente n'a été annoncée.

Les nouveaux consolidés de l'Etat ont été assez recherchés et il s'y est déclaré une légère hausse; ils étaient cotés, à la clôture, à 55 1[2 à 55 3[4 contre 55 1[2 hier. On a vendu, en tout, $65,000 dont $5000 à 56 1[4, $10,000 à 56 1[2, $5000, $5000 et $10,000 à 56 5[8, $20,000 à 56 3[4.

Il ne s'est rien fait dans le scrip de la ville. Les cotes ont encore été de 45 à 45 1[2 celui d'août à décembre, 1878, "time," et de juillet à décembre 1874; de 50 à 53 celui de juin et d'une partie de mai 1874.

Il n'y a pas eu de ventes de mandats métropolitains, qui sont toujours à 86 à 88 ceux de 1873-4; de 75 à 80 ceux de 1872-3. Ceux de 1871-2 et de 1868-9, ont encore été cotés nominaux.

Rien dans les mandats de l'Etat. Ceux qui peuvent être convertis, sont encore cotés à 41 à 42; ceux qui ne peuvent pas être convertis, à — à —; ceux de 1874, à 40 à 45.

DEPARTS DES TRAINS DE CHEMIN DE FER.

Voir les annonces pour les renseignements ordinaires.

NLLE-ORLEANS, ST-LOUIS ET CHICAGO.
Express......7.20 heures A. M.
Malle......5 30 heures P. M.

NLLE-ORLEANS, MOBILE & TEXAS.
Express tous les jours, à 7 1[2 heures du matin.
Express du soir et malle, tous les jours, à 4 h. du soir.

NLLE-ORLEANS & DONALDSONVILLE.
Par ferry de la rue du Gaillope......7:45 du matin

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS.
Par ferry de la rue Ste Anne......7¼ h. du matin
Départs de train à Alger......[illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

Mercredi soir, 29 décembre 1875.

COTON.—Les ventes d'aujourd'hui se sont élevées à 9,400 balles à des prix qui n'exigent aucun changement dans notre tableau que nous reproduisons avec les cotes établies à l'Exchange:

Cotes générales		Cotes de l'Exch.
Inferior	— à —	....
Low ordinary	— à —	....
Ordinary	9¾ à 10—	10—
Strict ordinary	10⅛ à 10⅜	
Good ordinary	10⅝ à 10¾	10¾
Strict good ord.	10⅞ à 11—	
Low middling	11⅛ à 11⅜	11⅜
Strict low mid.	11⅝ à 12—	
Middling	12⅛ à 12¼	12¼
Strict middling	12⅝ à 13—	
Good middling	13⅛ à 13¼	13¼
Middling fair	14— à 14½	
Fair	— à —	

L'Exchange porte à 109,672 le montant de balles expédiées, dont 59,900 pour Liverpool, 31,318 pour le Hâvre, 6820 pour la mer du Nord, 5530 pour Brême, 1140 pour l'Espagne, 3103 pour la Méditerranée, 199 pour le Mexique et 1620 pour la côte, laissant dans les presses, d'après calcul fait à midi, 125,123 balles — mais en déduisant ce qui a été vendu et non-encore délivré, il reste une balance d'environ 130,000 bales pour représenter la quantité non vendu.

—ETAT DU MARCHE AU COTON—

Stock en mains, le 1er septembre 1875 balles		9,976
Arrivé depuis le der. état	8,081	
Précédemment	721,269	729,350
Total		731,245
Exporté aujourd'hui	6897	
Expédié précédemment	472,537	479,434
Stock en mains et en chargement		259,892
Stock (même temps l'année der.)		250,593

TABAC—Il n'a été vendu hier qu'un seul boucaut de tabac de la nouvelle récolte, classé "medium leaf", à 13¼ cents. On porte à 2325 le nombre de boucauts en vente.

Reçu depuis hier soir, 20 boucauts, mais il n'en a été expédié. Stock en mains, 2666 boucauts.

SUCRE.— Reçu 1117 boucauts. Inférieur 4 à 5¼ c. la livre; common 5¼ à 5¾; good common 5¾ à 6; low fair 6¼; good fair 6¼ à 6¾; fully fair 6¾ à 7; prime 7⅛ à 7¼; strictly prime 7⅜; choix 7⅝; gris clarifié 7¾ à 8¼; jaune clarifié 8¼ à 8¾; blanc off clarifié, 8¾ à 9⅛; blanc clarifié 9 ¼ à 9 ¾.

MELASSE.—Reçu ce matin 2189 barils et 66 demi-barils. Good à strictly prime, fermenting, 38 à 42 c. le gallon; prime, non fermentée, 43 à 45; strictly prime, 48 à 50; choix, 51 à 52.

FARINE—Vendu pour la consommation locale, 1054 barils aux prix suivants: superfine, $3,80 à $4 le baril; low treble extra, $5; good do, $5.37½; choix extra, $6 à $7.25. Nous cotons: common, $3.25 à $3.50 le baril; superfine, $3,75 à $4; double extra, $4,25; choice treble extra $5.75.

VIANDES SALÉES SÈCHES.—Epaules valent en gros, 8c. la livre, et au détail 8⅛ à 8¾; clear rib sides 10¼; clear sides 10¾. Au détail il faut payer ¼ à ½ c. de plus.

JAMBON—Le choice sugar cured vaut 16¼ c. la livre.

GRAISSE—La graisse en tierçons packers, vaut 12¾ c. la livre; refined 13 ¼; en barillets, 13½ à 13¾ à 14; en frequins 14¼.

BACON—Clear rib sides, 13 à 13¼ c. la livre; clear sides, 13¾ à 13¾.

PORC—Le mess vaut $21 le baril. Au détail, $21,50 à $22.

WHISKEY.—Le whiskey rectifié de la Louisiane ainsi que celui de l'Ouest vaut $1.15 le gallon.

MAIS.—Vendu 2560 sacs aux prix suivants: choix blanc, 54 c. le boisseau; soft white et mêlé, 54; jaune, 55 à 56.

AVOINE—Avoine de choix, 47 à 48 c. le boisseau, Choix blanc, 50; ordinaire, 43½; avoine de St-Louis, 46.

SON.—90 c les 100 livres.

FOIN.—Vendu 24 tonneaux. Prime à raison de $22 le tonneau; fair de choix, $24 à $25.

VOLAILLES—Les grosses volailles de l'Ouest valent $— la douzaine; les poulets $3.50 à $3.50; les canards $4 à $4.50; les oies $7 à $8; les dindes $16 à $18.

ŒUFS—Les œufs de la Louisiane valent 27 à 30c. la douzaine; ceux de l'Ouest 22 à 27.

BEURRE— Le beurre de choix de Goshen vaut 34 à 36 c. la livre; celui de l'Ouest, 28 à 30; le medium de Goshen, 28 à 30; inférieur, 20 à 23; l'inférieur de l'Ouest, 21 à 23; l'inférieur, 16 à 17.

POMMES DE TERRE.—Les pommes de terre Russetts valent $1.60 le baril; Early Rose, Peach et Pearless, $1.75; les oignons, $2 à $3; les pommes, $3 à $4.50.

CAFÉ—Nous cotons pour les cargaisons: Ordinaire 17¾ à 18¼ c. (or), la livre; fair 19¼ à 19¾c.; good 20 à 20¼; prime 20¾ à 20¾. Au détail, ordinaire 18¾; fair 19¾; good 20¾; prime 20¾.

SEL—Nous cotons: coarse, $1.02 à $1.05 le sac; fine, $1.40 à $1.50; Turks Island, 65 à 75 c. par sac de deux boisseaux.

RIZ—Nous cotons: Louisiana No 2, 2¾ à 3 c. la livre; Common 4⅛ à 4½ c.; ordinaire 4¾ à 5; fair 5¼ à 5¾; good 5¾ à 6; prime 6¼ à 6¾; choix 6¾.

Prix des bestiaux.

Bœufs de Texas, de choix, par livre grosse	— @ —
Bœufs de l'Ouest, 1re qualité, par livre grosse	— @ 4½
Bœufs de l'Ouest, 2me qualité, par livre grosse	— @ —
Bœufs du Texas nourris au maïs, 1re qualité, par livre grosse	— @ —
Bœufs du Texas, nourris au maïs, 2me qualité, par livre grosse	— @ —
Cochons de l'Ouest, par livre grosse	5 @ 6½
Cochons du Texas, par livre grosse	7 @ 8
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête	33 00 @ 35 00
Vaches du Texas, 2me qualité, par tête	20 00 @ 25 00
Vaches du Texas, 3me qualité, par tête	— @ 15 00
Moutons, 1re qualité, par tête	5 00 @ 6 00
Moutons, 2me qualité, par tête	3 00 @ 3 60
Moutons, 3me qualité, par tête	2 00 @ 2 50
Vaches à lait, de choix, par tête	70 00 @ 90 00
Vaches à lait, 2me qualité, par tête	40 00 @ 60 00
Vaches du Texas avec veau	— @ —
Veaux, par tête	7 00 @ 10 00
Chèvres, par tête	10 00 @ 12 00
Boeufs, prix moyen, par livres	10
Porc	9

MARCHE AUX BESTIAUX.

29 Décembre 1875.

	Arrivé	Vendu	Stock
Bœufs de l'Ouest	47	17	113
Bœufs du Texas	57	152	319
Veaux	—	252	628
Cochons	45	—	1018
Moutons	—	—	39
Vaches à lait	—	—	64

BULLETIN MARITIME.

MERCREDI, 29 DECEMBRE 1875

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship Lizzie Felcher, Saint Marks via Pensacole
Navire (ang) King Ceolric, Berry, Liverpool
Brick (esp) Matanzas, Planas, Barcelone via Mallorca
Steamship Knickerbocker, Kemble, New York

ARRIVES.

Navire (norv) Jupiter, Jacobsen, Barcelone
Navire Elwell, ——, Damariscotta
Navire (ang) Jno Mann, Gibson, Anvers
Barque Atlas, Larsen, Havre
Barque (ang) Georgina, Crane, Santos via Rio de Janeiro
Barque (norv) Vikengen, Amesen, Londres
Goëlette G Lanata, Guagnino, Gênes
Goëlette Etta & Josie, Bunker, Havane
Goëlette Texana, Nielson, Minatitlan

BATEAUX A VAPEUR.

St-John, Bergeron, de Donaldsonville
Carrie A Thorn, Thorn, Shreveport
Glencoe, Calhoun, de St-Louis
Fleta, Pickett, de Washington
Geo Spangler, O'Pry, du bas du fleuve
Iberia, Shelton, du bas du fleuve
Oriole, ——, du bas du fleuve
J F Frazer, [illegible], du bas du fleuve
Marie, [illegible], du bas du fleuve.
St Mary, Proust, Washington

MONTANT LE FLEUVE.

Navire Elizabeth Dougall, White, Liverpool
Barque (norv) Heriof Herlofsen, Olsen, Londres
Barque (autr) Giorgia, Medavich, Ascension
Goëlette Excelsior, Arnet, Ruatan
Navire Pride of England, Nash, Liverpool
Barque (ang) J B Duffus, Shaw, Dublin
(Au bas du fleuve, attendant des ordres.)
Navire Brigravia, Bell, Rio de Janeiro
Barque (norv) Arlington, Salmstrost, Lizard

EXPORTATIONS.

SAINT MARKS VIA PENSACOLE—Par Steamship Lizzie—divers à ordre
LIVERPOOL—Par navire King Ceolric—5115 balles coton, divers à ordre
BARCELONE VIA MALLORCA—Par Brick Matanzas—525 balles coton, divers à ordre
NEW YORK—Par steamship Knickerbocker—1257 balles coton, 1476 barils mélasse, 400 barils riz, 160 boucts sucre, divers à ordre

IMPORTATIONS.

LIVERPOOL—par barque Arica—720 tonnes sel à ordre

LIVERPOOL—Par barque Vesuvio—2094 tonnes sel, 24 doux nattes, 418 caisses vin, 50 caisses bière à ordre

HAVANE—Par steamship Margaret—1 caisses m'dises, 12 balles tabac, 559 caisses sucre, à ordre

PORTS DU MEXIQUE—Par Steamship City of Merida—74 colis m'dises; 110 balles istle, 152 balles salsepareille, 273 peaux sèches, 14 paquets peaux à ordre

DE L'INTERIEUR.

DONALDSONVILLE—par steamer St John—258 boucts sucre, 1014 barils mélasse, divers à ordre
SHREVEPORT—Par steamer Carrie A Thorn—150 balles coton, divers à ordre.
ST-LOUIS—Par steamer Glencoe—398 balles coton, divers à ordre
WASHINGTON—Par steamer Fleta—400 balles coton, 110 boucts sucre, 140 barils mélasse, divers à ordre
BAS DU FLEUVE—Par steamer Geo Spangler—179 boucts sucre, 151 barils mélasse, divers à ordre
BAS DU FLEUVE—Par steamer Oriole—130 barils mélasse, 2 demi barils mélasse, 19 boucts sucre, divers à ordre
BAS DU FLEUVE—Par steamer Marie—79 sacs riz brut, divers à ordre
BAS DU FLEUVE—Par steamer J F Frazer—101 boucts sucre, 115 barils mélasse, divers à ordre
WASHINGTON—Par steamer St Mary—545 balles coton, 20 boucts sucre, 23 barils mélasse, 1 demi baril mélasse, divers à ordre

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R R—1284 balles coton, 270 boucts sucre, 705 barils mélasse, 2 demi barils mélasse, 110 sacs riz brut, divers à ordre
NEW ORLEANS & TEXAS RAIL ROAD—84 boucts sucre, 190 barils mélasse, divers à ordre
NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD—79 balles coton, divers à ordre
N. ORLEANS, ST. LOUIS & CHICAGO R. R.—divers à ordre

MEMORANDA.

(Par le Télégraphe.)

New York, 29 décembre 1875

A. A. Moulton, agent.

Le Steamship Hudson, capitaine Gager, est arrivé cette après-midi.

LISTE DE NAVIRES En partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.
Steamship New York, Hawthorn......parti 25 déc
Steamship New Orleans, Barbour......parti 23 déc

BOSTON.
Goëlette Jas Ford, Small......expédiée 15 déc
Goëlette U H Lawrence, ...expéd 18 déc

PHILADELPHIE.
Goëlette John S Wood, Smith......expédiée 13 déc

PORTLAND, Me.
Goëlette Bushrod W Hill, Higgins......partie 14 déc

BANGOR, (Me)
Goëlette Sea Flower, Lincoln......expédiée 5 oct

HAVANE.
Brick Alice, Bruguera......parti 21 nov

LIVERPOOL.
Navire City of Richmond, Starkie......parti 7 déc
Navire Golden Rule, Moise......parti 8 déc
Navire Pater, Zachariassen......parti 4 déc
Barque Korsfarer, Jacobsen......expédiée 2 déc
Barque Ymer, Herricksen......partie 4 déc
Navire Wild Hunter, Twambley......parti 2 déc
Navire Siberia, Urquhart......parti 3 déc
Navire Mary Fraser, Dexter......parti 3 déc
Navire Harvester, Bosworth......parti 3 déc
Navire Peter, Zachariasino......expéd 30 nov
Barque Neptune, Vandal......partie 4 déc
Navire City of Liverpool, Whitford......parti 27 nov
Navire Dannebrog, Kurtzo......parti 27 nov
Navire Pegasus, Willis......parti 25 nov
Navire Ecuador, Hughes......parti 25 nov
Navire Arbutus, Kiddy......parti 26 nov
Navire Westfold, Leavitt......expéd 22 nov
Navire Hannah Morris, Dunbar......expédié 22 nov
Navire Wm Douglass, Douglass......expédié 24 nov
Navire Birmingham, Klegg......expédié 24 nov
Navire Thornhill, Haynes......expéd 13 nov
Navire Poolscar, Clark......parti 10 nov
Navire Maid of Orleans, Houston......parti 11 nov
Navire Elizabeth Dougall, White......parti 8 nov
Navire Liverpool, Ballard......expéd 4 nov
Navire Otteven, Toyvsen......parti 26 oct
Navire Ironsides, Spender......parti 19 oct
Navire Neuman Hall, Baxter......parti 12 oct
Navire Pride of England, Nash......parti 25 oct
Barque Lauget, Nielsen......partie 17 nov
Barque Aurora, Anderson......parti 12 oct

LONDRES.
Barque Henrietta Holby......expédiée 2 déc
Navire Runisborg, Passen......parti 7 déc
Barque [illegible] Olsen, Nerust......partie 2 déc
Steamship Nelson, Simpson......parti 26 nov
Navire Advance, Rodgers......parti 3 déc
Navire Wm Gunther, Orlund......parti 27 nov
Navire W Gynther, Ostland......parti 22 nov
Navire L B Gilchrist, Watts......expéd 15 nov
Navire Adriana, Giles......parti 8 nov
Navire Trenton, Falsten......parti 22 nov
Navire Adept, Mitchell......parti 5 nov
Barque J P Berg, Neilsen......partie 9 sept
Barque Heriof Herlofsen, Olsen......partie 18 oct
Barque Magnolia Hilton......expédiée 18 oct
Barque Vikingen, Amesen......partie 27 oct
Barque Prosperpina Ivanelch......partie 29 oct
Barque Chazaze, Lindegren......partie 1 nov
Barque Racer, Knudsen......expéd 4 nov

BRISTOL, ANG.
Barque Sotor, Premoda......partie 2 déc
Navire Geni Shepley, Hutchins......parti 13 oct
Barque Ema, Asbjarnsen......partie 21 nov
Barque Aino, Tugman......partie 5 déc
Barque Alblon, Larsen......partie 5 déc

PLYMOUTH, Ang.
Navire Eastern Star, Gendrill......parti 3 nov

BARROW, Ang
Barque Mercator, Witz......partie 14 nov

HULL.
Barque Wetterhorn, Wyman......partie 24 nov
Navire Reporter, Spring......parti 4 déc

GLOUCESTER.
Barque Mattea, Permuda......partie 4 déc

ANVERS
Navire Odathea, Stiansen......parti 4 déc
Barque Eros, Brager......partie 29 nov
Navire Marcia C Day, Chase......parti 24 nov
Navire Emma F Hebor, Moore......parti 8 nov
Navire John Mann, Gibson......parti 18 oct
Navire Kate Prince, Hamilton......parti 5 oct
Barque Champion, Kellam......partie 3 nov
Barque Bremen, Hilmers......partie 1 déc
Barque Dronning Sophie, Pedersen......partie 23 nov

WATERFORD.
Barque Leifeld, Evanson......partie 19 nov

GREENOCK.
Navire Zealandia, Allen......parti 16 nov
Navire Oriana, Thompson......parti 22 nov

WARRENPOINT.
Navire Themes, Anderson......parti 21 nov

CLYDE.
Navire Queen of Nations......parti 17 nov

GLASGOW.
Navire Souverain, Wilhelmsen......parti 1 nov
Steamship Louisiana, Johnson......parti 6 déc

DEAL.
Barque Barclar, Roul......partie 16 nov
Barque Wilhelm Cynther, Ostland, partie 22 nov
Navire Wanderer, Rofsen......parti 7 déc

GRAVESEND
Barque Sanvik, Samnelsen......partie 29 nov

GALLWAY
Navire Anna Camp, Drummond......parti 21 nov

LONDONDERRY.
Barque Amal, Lunoe......partie 12 nov

DUNDEE.
Barque Magdalena, Brunsgard......partie 17 nov

DUNKIRK.
Navire Gunhilda, Mecklic......parti 22 nov

DUBLIN.
Barque Tillie, Frederick......partie 2 déc
Barque Mercurius, Eadwigsen......expé 16 nov
Barque Prudentia, ...partie 16 nov
Navire Venus, ...parti 12 oct

HARTLEPOOL.
Barque Samson, Capeno......parti 7 nov

CARDIFF, Galles
Navire Madge Wildfire, Hoffman......parti 4 nov
Navire Marian Thompson......parti 3 nov

MONTROSE.
Barque Kong Carl, Beck......partie 9 nov

ABERDEEN.
Barque Trino, Sardo......partie 22 nov

IPSWICH
Barque Viator, Eeg......partie 25 nov

ALMERIA
Barque Marta Augusta, Onnar......partie 17 nov

NEWCASTLE
Navire Borrowdale......parti 6 déc

LISBON
Navire Albion, Ankerson......parti 30 nov

SHIELDS
Navire Mexican, ...parti 5 déc

NEW ROSS
Barque Brage, Svendsen......parti 7 déc

HAVRE.
Navire Louise et Rose, Dubore......expédié 28 nov
Navire Alaz, Abenes......parti 15 nov
Navire Uhland, Jansen......parti 15 nov
Navire Albert, ...parti 24 nov
Navire Atlas, Larsen......parti 25 oct
Barque N S, Pederson......parti 14 oct
Barque Protector, Gunderson......partie 24 nov
Barque Friedlif, Northeusen......partie 24 nov

BORDEAUX.
Barque Balue, Salvesen......partie 4 déc
Barque Ste-Geneviève, Demarrant......partie 2 déc
Barque Australia, Pohlsen......partie 2 déc
Barque Atlanta, Davis......partie 29 nov
Barque Marie, Olsen......partie 28 oct
Barque Frejdis Iversen......partie 10 nov
Barque O E Jayne, Hawkins......partie 12 nov

ROCHEFORT.
Barque Garibaldi, Zakatiansen......parti 24 oct

MARSEILLES.
Barque Hoppet Mattson......partie 5 sept
Brick Aurora, Adorns......partie 25 nov

BREME.
Barque Tide, ——......partie 9 déc
Navire Ryerson, Dennis......parti 4 nov
Navire Astronom, Klopper......parti 31 oct

HAMBOURG.
Navire Mary Durkee, Williamson......parti 27 oct

LEITH.
Barque Cap. Christenson......partie 17 nov

LEGHORN.
Barque Kallisto, Witte......partie 8 nov

ANDROSSAN.
Barque Malta, ——......partie 26 nov

BARCELONE.
Barque Jupiter, Jacobsen......partie 4 nov
Barque Lorcley, Marcussen......partie 2 oct
Barque Johannes, Jobson......partie 13 nov

MALAGA.
Goëlette G Lanata, Guagnino......expéd 7 oct

CETTE.
Barque Aurora, Adams......parti 22 sept

CHRISTIANA,
Barque Jeanie, Garey......partie 16 sept

TEXEL.
Navire Lillian, Rumball......parti 11 sept
Barque Fritz, Christensen......partie 22 nov

CHRISTIANSEND
Navire Julia, Fortunsen......parti 30 nov

RIO DE JANEIRO.
Barque Lorn, Rostrup......partie 6 nov
Navire Belgravia, Bell......parti 4 nov

LA LOI NOUVELLE SUR LES IMPOTS

Voici le texte de la nouvelle loi adoptée par le Congrès sur les impôts, avec les amendements qui y ont été introduits par la Chambre.

Article 1er.—A partir de la promulgation de la présente loi, il sera perçu sur les spiritueux distillés à l'avenir dans les Etats-Unis une taxe de quatre-vingt-dix cents par gallon contenant 50 degrés d'alcool, ou par gallon ordinaire si la liqueur contient moins de 50 degrés.

Cette taxe sera payée par le distillateur, le propriétaire ou le détenteur des spiritueux avant leur enlèvement de l'entrepôt attaché à chaque distillerie.

La partie de l'article 3,251 des *Revised Statutes* des Etats-Unis qui ne s'accorde pas avec la présente disposition est abrogée.

Article 2.—L'article 3,368 des *Revised Statutes* est modifié ainsi qu'il suit: rayer les mots "vingt cents la livre" et les remplacer par les mots "vingt-quatre cents la livre." En même temps, l'article 3,394 des *Revised Statutes* est amendé par la substitution du mot "six" au mot "cinq" partout où il se trouve et par la substitution du mot "soixante-quinze" au mot "soixante."

N. B.—Cette disposition fixe à 24 cents la livre l'impôt sur le tabac, à $6 par mille la taxe sur les cigares et à $1.75 par mille la taxe sur les cigarettes.

Toutefois l'accroissement d'impôt stipulé par le présent article ne s'appliquera pas au tabac, aux cigares ou aux cigarettes sur lesquelles la taxe fixée par la loi existante aura été payée au moment de la promulgation de la présente loi.

ARTICLE 3.—Il sera perçu sur les mélasses, les mélasses concentrées, les déchets de sucrerie, les sirops de jus de canne, les melados et les sucres classés d'après l'étalon hollandais de couleur, à leur importation des pays étrangers, un droit additionnel égal à vingt-cinq pour cent des droits qui sont maintenant imposés par l'article 2,504 des *Revised Statutes* sur les différentes classes d'articles désignés ci-dessus.

Le melado concentré ou *concrete* sera à l'avenir classé comme sucre et paiera les droits suivant l'étalon hollandais de couleur; et le melado sera défini comme un article obtenu pendant la fabrication du sucre, c'est-à-dire du jus de canne cuit jusqu'au point de devenir du sucre, mais contenant tout le sucre et toute la mélasse produits par l'ébullition, sans avoir été l'objet d'aucune clarification.

Tout produit de la canne à sucre importé dans des sacs, des nattes, des paniers et non dans des caisses ou barils sera considéré comme sucre et taxé en conséquence.

Il est prescrit en outre que le *drawback* sur le sucre raffiné destiné à l'exportation qui est autorisé par l'article 3,019 des *Revised Statutes*, sera diminué d'un pour cent seulement. Le montant de cette réduction sera retenu par les Etats-Unis.

Article 4.—Est abrogée la partie de l'article 2,503 des *Revised Statutes* qui porte que quatre-vingt-dix pour cent seulement des divers droits imposés sur certains articles d'importation par l'article 2,504 seront perçus. Les divers droits établis par le dit article, 2,504 seront perçus sans réduction des dix pour cent dont il est parlé dans l'article 2,503.

ARTICLE 5.—L'accroissement de droits décrété par la présente loi ne s'appliquera à aucune marchandise embarquée sur des navires et se trouvant en route pour les Etats-Unis à la date du 10 février 1875; il ne s'appliquera pas non plus aux marchandises en dépôt dans les entrepôts et les magasins publics à la date de l'adoption de cette loi.

ARTICLE 6.—Aucun des articles de la loi du 8 février 1875 ne sera interprété de manière à imposer un droit sur les étamines à bluter admises [illegible] franchise ou à exiger l'emploi de timbres mobiles sur les livrets de caisses d'épargne lors de l'enregistrement des sommes versées.

NOUVEAUX REGLEMENTS DE DOUANE.

Le secrétaire du Trésor a approuvé les nouveaux règlements que nous donnons plus bas, et qui sont relatifs à l'entrée des bagages des voyageurs arrivant de l'étranger aux Etats-Unis. Une circulaire à ce sujet va être adressée à tous les fonctionnaires de la douane dès qu'elle sera imprimée. Voici les règlements en question:

Département du Trésor, Washington, 18 août 1875.

Conformément aux clauses de l'article 2,790 des Revised Statutes, les personnes arrivant aux Etats-Unis devront déclarer les objets de toilette et autres à leur usage personnel, les livres et les instruments relatifs à leur profession, les outils employés dans leur métier, et faire le serment prescrit par le dit article. La déclaration demandée pourra ne contenir qu'une description sommaire des "objets de toilette," des livres et instruments," etc., en indiquant toutefois la nature de l'occupation, de la profession ou du métier, pour lesquels ces livres, instruments, etc., sont employés.

Une déclaration particulière devra être faite également pour tous les articles ayant des droits à payer, s'il s'en trouve, dans les bagages d'un passager, et le serment prescrit par les articles 9 et 10 de la loi du 22 juin 1874 devra y être annexé. Cette déclaration spécifiera chaque article, ou quand il y en aura plus d'un de la même espèce ou qualité, en donnera la quantité exacte de façon qu'on puisse la vérifier promptement, et le "prix actuel ou la valeur sur le marché étranger" devra être inscrit dans la colonne destinée à cet objet, en regard de chacun des articles. Le taux et le montant des droits à payer seront portés dans des colonnes spéciales par les employés de la douane.

Les inspecteurs de la douane veilleront à ce qu'une déclaration des bagages soit fait par chaque passager de cabine et enregistrée à la douane. Cette déclaration sera examinée dans les bureaux de l'inspecteur et contrôlée au moyen de la liste des passagers des steamers avant d'être enregistrée. Si une déclaration manque, une enquête sera faite, et l'employé qui aura examiné les bagages sera responsable de la dite déclaration.

Dans aucun cas, il ne sera permis aux personnes non munies d'une autorisation de supprimer une déclaration de bagages lorsqu'elle aura été enregistrée.

Les collecteurs de la douane recevront des imprimés pour ces déclarations de bagages, et ils ont l'ordre de donner aux passagers toutes les facilités désirables pour se procurer les informations relatives aux exigences de la loi et aux règlements qui concernent l'entrée des bagages.

Dans ce but, un nombre suffisant d'imprimés sera délivré par l'inspecteur aux steamers partant des Etats-Unis pour l'Europe, pour servir aux déclarations des bagages des passagers à leur voyage de retour. Les officiers de ces steamers sont priés, en conséquence, de venir en aide au département pour faire exécuter la loi en remettant pendant la traversée à chaque passager un ou plusieurs de ces imprimés, selon que cela sera nécessaire, afin que les voyageurs aient amplement le temps de faire la déclaration requise, avant l'arrivée du navire au port.

Comme il est important que toutes les prescriptions relatives au paiement des droits sur les articles importés soient exécutées, recommandation est faite aux employés de la douane de se conformer strictement et impartialement aux règlements mentionnés plus haut.

(Signé) C. F. BURNAM, Secrétaire du Trésor par intérim.

EDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,— qui ont paru, pendant la semaine, dans l'*Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts. le numéro.

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répété que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 48, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 8 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 48.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
14 Case à pompe No. 22.
15 Case à pompe No. 23.
16 Compagnie Lafayette No. 1.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No. 12.
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. Précinct.
37 Coin Race et Magasine.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Charles.
42 Case à pompe No. 20, rue Thalie.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Gaiennié et Nouvelle Levée.
48 Case à pompe No. 6, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St Joseph.
53 Case à pompe No 18, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julia.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magazins et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas.
*81 Coin Canal et Camp.
82 Case à pompe No 5 et City Hall.
83 Case à pompe No 13.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
123 Coin Remparts et Poydras.
124 Case à pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commune et Rocheblave.
127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Case à pompe No 7, rue Dauphine.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No 4, rue du Basin
151 Canal et Robertson, Wood's Press.
152 Coin Bienville et Johnson.
153 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de police, Place Jackson.
216 Coin Hôpital et Dauphine.
217 Case à pompe No 10, rue Dumaine.
231 Coin Tremé et Esplanade.
232 Coin Remparts et Barracks.
234 Marché Tremé et Prison de paroisse.
235 Case à pompe No 21, rue Claiborne.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
241 Case à pompe No 3, Chemin du Bayou.
242 Coin St-Anne et Miro.
243 Stern's Factory, François et Broad
252 Case Hook & Ladder No 3.
253 Case à pompe, No 9, rue Esplanade.
254 Case à pompe No 8, rue Victoire.
312 Station de police, rue Champs Elysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
315 Coin Bons Enfants et Champs Elysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Laharpe et White, R. R. Depot.
413 Coin Amour et Espagne.
*414 Coin Poète et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
*513 Cotton Press et Levée.
514 Marché Washington.
*515 Coin Clouet et Remparts.
*612 Case à pompe No 24, Grands Hommes
*613 Coin Dauphine et Indépendance.
*614 Rue Poland, Station des chars.
615 Casernes des Etats-Unis.
*616 Coin Raynes et Dauphine.

FAYARD et BLAYN

PAPIER contre Rhumatismes, Rhumes, Plaies, Douleurs, Cors, Brulures.— Rue St. Merri, 40, Paris, et dans les principales pharmacies. A la Nlle-Orléans chez E. Mouteuse [illegible] et Carondelet.

THE NEW ORLEANS BEE

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.

OFFICE—No 73 CHARTRES

—TERMS—

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.

Price of the Paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $5; half-yearly $2 50; quarterly, $1 25. Single copy, 10 cts.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers NEW ORLEANS, CORTES, HUDSON, KNICKERBOCKER.

The steamship NEW ORLEANS, Dearborn, commander, will leave her wharf, foot of Toulouse street, Thursday, Jan. 6, at 8 A. M.

PASSAGE......$50

Freight for LIVERPOOL, BREMEN, HAVRE taken by this line, and through Bills Lading given for the same.

For freight or passage apply to ALFRED MOULTON, 41 Carondelet Street.

my 4—1y

Pontchartrain Railway.

THE City terminus of this road is established at "Old Depot," on Elysian Fields street, near the Levee.

Excursions to and from the Lake, same day 25 cents...... Children under 12 years 10 cents. Fare to and from Gentilly Station, 15 cents each way.

FROM THE CITY. FROM THE LAKE. [illegible]

On Sundays the trains will be run every hour from 2 P. M.

Passengers from Gentilly must notify the conductor prior to departure of train.

C. H. ALLEN, Gen'l Superintendent.

april 30

NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY

Corner Canal and Camp streets.

FIFTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with their charter, the company publish the following statement:

PREMIUMS (Home and Agencies) DURING the YEAR ENDING DEC. 31, 1874.

On fire risks	$465,130 58
On marine risks	86,387 65
On river and inland	94,394 65
Less reserved for unterminated risks December 31, 1874	166,602 53
Return premiums	33,722 73
Add interest account	
Home and Agencies.	
Deduct reinsurances	$46,102 90
Fire losses	$161,144 93
Marine	37,422 42
River and inland losses	51,427 45
	270,004 71
General expenses	65,438 73
Taxes	15,550 90
Commissions	56,270 00
Rebate	51,494 25
Net profits	$77,2[illegible]

The company has the following assets:

Cash	$65,060 89
Premiums in course of collection	92,132
Pledges and mortgage notes	211,534
Bills receivable for premiums	12,461 08
Bonds, city and other	139,616 00
Stocks, gas and other	44,034 87
Agencies' premiums in course of transmission	9,757 22
Due by insurance companies	7,280 81
Real estate, corner Camp and Canal	76,865
Other real estate	70,527 64
Branch office, Third District, premium in collection	1,675 70
Suspense account	5,070 16
	$756,[illegible]

LIABILITIES.

Capital stock	$500,000 00
Reserved for unterminated risks, Dec. 31, 1874	166,602 53
Interest and dividends uncollected	6,737 15
Claims against the company	4,281 75
	$677,[illegible]
Surplus more than sufficient to cover depreciation	80,97[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me on this 15 day of January, 75.

JOHN LE MONNIER, Third Justice of the Peace for the parish of Orleans.

At a meeting of the Board of Directors, held the 14th inst., it was resolved to pay the semi annual interest dividend of FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders or their legal representatives on and after the 1st of February next.

New Orleans, Jan. 16 1875.

J. W. HINCKS, Secretary.

Jan17—60

Sun Mutual Insurance Company

PAID UP CAPITAL...... $500,000

—FROM THE—

NINETEENTH

Annual statement for 1874.

NET amount of earned premiums and discount and interest	$334,076 81
Losses, expenses, taxes, &c. $180,888 75; Reserve fund $10,000 and dividend on capital 10 p. c. 59,675 64	$255,516 39
Net profit	$78,561 17
ASSETS of the Company estimated at their marked value:	
Stocks, Bonds, Loans and Bills Receivable	$409,870 06
Cash on hand and premiums in course of collection	129,775 71
	$539,645 77

Dividend paid on stock ten per cent per annum and on participating policies twenty-five per cent payable in cash.

This old and reliable Company is issuing policies on Fire, River and Marine risks on the most favorable terms. All losses promptly adjusted and settled upon liberal terms at their office, 61 Camp street, corner of Commercial Alley.

JAMES I. DAY, President.
HORACE CARPENTER, Secretary.

DIRECTORS FOR 1875.

JNO. G. GAINES,	JAMES I. DAY,
E. J. HART,	GEO. JONAS,
HENRY RENSHAW,	EMORY CLAPP,
HUGH WILSON,	LIONEL C. LEVY,
R. BISCOE,	JAMES BYRNES,
A. BALDWIN,	J. L. HARRIS,
CHAS. MACREADY,	GEO. JONAS,
W. E. SEYMOUR,	W. B. SCHMIDT,
RICHARD FLOWER,	L. ALOUS,
R. W. TAYLOR,	SCOTT McGEHEE,
J. C. MORRIS,	ISAAC L. HAAS,
D. FATIO,	T. L. AIREY,
	J. WEIS.

7 mars

Banque Nationale de l'Union,

A LA NOUVELLE-ORLEANS DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE

A la clôture des affaires le JEUDI 31 JANVIER 1875.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$767,305 60
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation	500,000 00
Autres actions, bons et hypothèques	306,633 03
Dûs par des agents de rachats et de réserve	60,057 09
Dû par d'autres banques nationales	950 60
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat	46,894 59
Propriétés foncières, mobilier et installation	46,370 12
Dépenses courantes et taxes payées	25,543 7
Echanges pour le Clearing House	255,066 1
Billets d'autres banques nationales	20,975 00
Petite monnaie y compris les nickels	218 15
Espèces y compris les billets du Trésor payables en or	3,587 42
Billets legal tender	128,205 00
Total	$2,153,969 94

PASSIF.

Capital payé	$500,000 00
Autres profits non divisés	42,020 00
Billets de banque nationale en circulation	449,337 00
Dividendes non payés	4,418 00
Dépôts individuels	770,884
Certificats de dépôts payables sur demande	
Dû à d'autres banques nationales	4,721 6
Dû à des banques d'Etat et à des banquiers étrangers	367,437 29
Total	$2,153,969 94

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.

Moi, JAS. CHALARON, caissier de la susdite banque, déclare que je crois le susdit tableau [illegible]

JAS. CHALARON, Caissier.

BUREA[U] DUFOU[R] PROPRIETA[IRES] NOUVE[LLE] VENDREDI M[ATIN] VENTES A L'E[NCAN]

Economie et mais écon[omie]